



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

GRAND EST

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Grand Est

5 Boulevard de la Défense

Espace Partenaires - 2ème étage - 57078 Metz Cedex 3

03 87 20 36 80 - www.cma-grandest.fr

contact@cma-grandest.fr - www.artisanat.fr

PREPARATION A L'HABILITATION POUR L'ACCES A LA PROFESSION DE CONDUCTEUR DE VTC

04ENR_FIP_FormationVTCFI

Code(s) NSF : 311

Code CPF : RS5637

Décret n° 2004-1164 du 02 Novembre 2004 - N° SIRET : 130 028 012 00016

Numéro de Déclaration d'Activité 44570405157 enregistré auprès du Préfet de la Région Grand-Est

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Mise à jour : Janv. 2026

Public :

Tout candidat remplissant les prérequis d'inscription à l'examen de Conducteur de Voiture de Transport avec Chauffeur, et inscrit à cet examen.

Artisan / Salarié / Demandeur d'emploi
Pour les personnes en situation de handicap, veuillez nous contacter pour étudier votre demande et les besoins en compensation si nécessaire : information disponible sur notre site internet CMA de Région Grand Est*/ou nous contacter

Niveau d'entrée / Prérequis :

Être titulaire du permis B hors période probatoire / maîtriser la langue française (lu, écrit, parlé)

Statut :

Stagiaire de la formation professionnelle rémunéré ou non

Durée & accès :

161 heures de formation
soit 23 journées de 7 heures

Accès : dès les effectifs réunis et les conditions réalisées

Modalité d'inscription : se rapprocher des contacts en département.

Prochaines sessions :

Nous consulter

Objectif de qualification :

Obtenir l'habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de VTC, enregistrée au Répertoire Spécifique fiche 5637

Objectif pédagogique de la formation :

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable d'identifier et respecter la réglementation du transport public particulier de personnes et les conditions d'exercice de l'activité VTC.

Compétences visées et résultats attendus :

- Appliquer la réglementation spécifique du transport public particulier de personnes.
- Gérer économiquement, juridiquement et fiscalement une activité de conducteur de VTC
- Mettre en pratique les règles du code de la route, d'entretien du véhicule et d'éco-conduite concourant à un transport en sécurité.
- Réaliser des prestations en appliquant la réglementation en vigueur.
- Conformer son activité à la réglementation spécifique VTC.
- Assurer, par sa conduite en circulation, la sécurité des passagers et des autres usagers de la route tout en proposant aux clients un service commercial de qualité.
- Être sensibilisé à la lutte contre les discriminations et les violences sexuelles et sexistes

En 2025, 32 personnes se sont inscrites et ont suivis intégralement la formation dont 32 ont répondu à notre enquête pour un taux de satisfaction de 88%.

Taux de recommandation : 97%
Taux de réussite à l'examen : 68,2 %

Lieu de formation & contact :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Grand Est - Etablissement des Ardennes
8 rue de Clèves
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
Tél. : 03.24.56.81.81
formation08@cma-grandest.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Grand Est - Etablissement de l'Aube
37 Rue des Bas Trévois
10000 TROYES
Tél. : 03.25.82.62.06
formation10@cma-grandest.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Grand Est - Etablissement de la Marne
68 boulevard Lundy
51086 REIMS Cedex
Tél. : 03.26.40.64.94
formation51@cma-grandest.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Grand Est - Etablissement de la Haute-Marne :
9 rue Decrès
52000 CHAUMONT Cedex
Tél. : 03.25.32.19.77
formation52@cma-grandest.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Grand Est - Etablissement de la Meurthe-et-Moselle :
4 rue de la Vologne - 54520 LAXOU

40 rue Carnot - 54150 VAL DE BRIEY
Tél. : 03.83.95.60.60
formation54@cma-grandest.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Grand Est - Etablissement de la Meuse :
Route du Pont de Dammarie
Bâtiment les Roises 3e étage
55000 SAVONNIERES-DEVANT-BAR

23 rue de la Belle Vierge
55100 VERDUN
Tél. : 03.29.79.76.65
formation55@cma-grandest.fr

Contenu :

- Module A : Réglementation du transport public particulier de personnes T3P et prévention des discriminations et des violences sexuelles et sexistes
- Module B : Gestion
- Module C : Sécurité Routière
- Module D : Français
- Module E : Anglais
- Module F : Développement commercial et marketing
- Module G : Réglementation Nationale VTC
- Module Admission : Conduite – mise en situation

Contenu détaillé sur demande

Organisation de la formation :

Uniquement en présentiel au sein des organismes de formation agréé :

- par la Préfecture de la Marne sous le numéro 26-51-1
- par la Préfecture des Ardennes sous le numéro 129-2025-01
- par la Préfecture de l'Aube sous le numéro 2020-01
- par la Préfecture de la Haute-Marne sous le numéro 52-26-001
- par la Préfecture de la Meurthe et Moselle sous le numéro 01-54-2025
- par la Préfecture de la Meuse sous le numéro 2025-001

Langue parlée : français

Méthodes pédagogiques utilisées :

- Supports législatifs et réglementaires
- Remise de supports pédagogiques
- Exposés théoriques
- Étude de cas concrets
- Exercices sur véhicule doubles commandes
- Bilan intermédiaire et final

Validation du parcours / Modalités d'évaluation :

- Tour de table et recueil des besoins supplémentaires en début et en cours de séquences
- Audit de conduite
- Examen blanc complet
- Questionnaire de satisfaction de la qualité perçue
- Remise d'une attestation de suivi
- Passage de l'examen à l'issue de la formation selon calendrier régional des épreuves d'admissibilité et d'admission (les coûts de la formation ne comprennent pas les frais annexes : frais d'inscription à l'examen, visite médicale, carte professionnelle, location de véhicule école)

Coût de la formation :

15€/H Net de taxe par stagiaire

- Formation éligible au Compte Personnel de Formation (CPF)

- Possibilité de prise en charge totale ou partielle du coût de la formation selon les règles définies par les dispositifs de financement existant (OPCO, FAFCEA, ...).

- Nous contacter

Equipements :

- Salles d'enseignement équipées de tableaux blanc et/ou vidéoprojecteur

- Accès WIFI

- Véhicule Doubles commandes

- Accès aux personnes à mobilité réduite

Participants :

20 stagiaires/session (max)

Session ouverte à partir de 9 stagiaires

Pour plus de renseignements :

Référent / Contact Handicap - mail :

Information disponible sur notre site internet CMA de Région Grand Est* /ou nous contacter.

Débouchés

- Conducteur de VTC salarié
- Conducteur de VTC chef d'entreprise

Après réussite de l'examen et obtention de la carte professionnelle VTC en préfecture

Possibilité de poursuites d'études :

NC

Qualification des formateurs :

Conformément à l'arrêté du 11 aout 2017 relatif à l'agrément des centres de formation habilités à dispenser la formation initiale et continue des conducteurs de taxi et des conducteurs de voiture de transport avec chauffeur, nos formateurs sont :

- Titulaires d'une carte professionnelle de conducteur de taxi ou VTC depuis plus de 5 ans,
- Titulaires titre ou diplôme de niveau supérieur ou égal au niveau 3 (gestion, anglais, français)
- Titulaires TP ECSR ou BEPECASER

Conditions générales de vente :

à consulter en flashant ce code



Pour les équivalences et passerelles (cf: notre site internet ou nous contacter)